Lettre ouverte pour une agriculture paysanne et une démocratie alimentaire en Beauce

À l'attention de Madame et Monsieur les commissaires enquêteurs,
des élu·es de Beauce la Romaine et d'Eole-en-Beauce,
des services de l'État,
du porteur du projet,
et de l'ensemble des habitant·es du territoire

Objet : Projets de ferme maraîchère robotisée à Beauce la Romaine et Eole-en-Beauce — pour une instruction complète de ses impacts et un choix agricole démocratique

Madame, Monsieur,

Le Réseau des AMAP Centre-Val de Loire souhaite intervenir dans le cadre et de l'enquête publique portant sur les **projets de ferme maraîchère robotisée envisagés à Beauce la Romaine et à Eole-en-Beauce.**

Notre Réseau fédère des AMAP et accompagne, avec les paysan·nes et les citoyen·nes, le développement d'une agriculture paysanne, biologique lorsque cela est possible, respectueuse des écosystèmes, des paysan-nes et créatrice de liens sociaux durables entre production et alimentation. Chaque jour, les AMAP démontrent qu'il est possible de sécuriser le revenu des producteurs, de partager les risques liés à l'agriculture, de favoriser une alimentation de qualité et de rapprocher concrètement les habitant·es des fermes qui les nourrissent.

C'est à partir de cette expérience que nous examinons ce projet avec une grande vigilance.

Nous ne défendons pas l'immobilisme. Les fermes ont besoin de solutions face au changement climatique, à la pénibilité du travail, aux difficultés économiques et au manque de main-d'œuvre. L'innovation peut avoir sa place lorsqu'elle reste un outil au service des paysan·nes, de leur autonomie, de la qualité de leur travail et de la vitalité des territoires.

Toutefois, l'innovation ne doit pas servir de prétexte à une nouvelle concentration de la production, des capitaux et des terres agricoles. Le projet présenté interpelle par sa taille, son modèle économique, ses besoins potentiels en ressources et sa stratégie de commercialisation. Il apparaît fondé sur une production sous serre fortement capitalisée, associant robotisation, financements d'investisseurs et soutiens publics. Selon les informations portées à notre connaissance, le projet représenterait une emprise importante de serres et viserait plusieurs débouchés, parmi lesquels le marché de gros, la grande distribution, les magasins spécialisés, la restauration collective et la vente directe.

Dans ces conditions, il est essentiel de mesurer les **effets réels** de ce projet sur les fermes et les habitants du territoire.

Préserver l’accès à la terre

La terre agricole est un bien commun indispensable à notre souveraineté alimentaire. Or, l’installation de maraîcher·es, l’agrandissement raisonné de petites fermes et la transmission des exploitations se heurtent déjà à de très fortes difficultés d’accès au foncier.

Nous alertons sur le risque qu’**un projet fortement capitalisé** renforce la compétition pour les terres et fait évoluer les niveaux de loyers au détriment des porteur·euses de projets agricoles. Même lorsque les serres ne relèvent pas formellement de l’artificialisation des sols, leur implantation sur de grandes surfaces transforme durablement l’usage des terres et peut limiter leur disponibilité pour des installations paysannes dont les impacts positifs à tous les égards ne sont plus à prouver.

Chaque hectare mobilisé doit donc être mis en regard des alternatives possibles : combien de fermes maraîchères diversifiées, de paysan·nes installé·es et d’emplois agricoles autonomes pourraient être soutenus sur une surface équivalente ?

Créer des emplois paysans de qualité

La création d’emplois ne peut être appréciée au seul regard d’un chiffre annoncé. Il importe de connaître la nature des contrats proposés, les niveaux de rémunération, les conditions de travail, les qualifications mobilisées, la place du travail saisonnier, les perspectives d’évolution et la capacité de ces emplois à permettre de vivre dignement.

Nous appelons également à ne pas confondre l’emploi salarié d’exécution et l’installation agricole. Le territoire a besoin de paysan·nes autonomes, capables de décider de leurs pratiques, de diversifier leurs productions, de transmettre leurs fermes et de participer pleinement à la vie locale. La transition agricole doit créer des emplois émancipateurs, pas seulement des postes fragmentés et dépendants d’un modèle industriel, continuant sans cesse de nous « emmener dans le mur » sur tous les plans.

Évaluer les impacts environnementaux réels

Une production certifiée biologique peut représenter un progrès par rapport à l’usage de pesticides de synthèse. Mais le caractère biologique d’un produit ne répond pas, à lui seul, à toutes les questions environnementales.

Le dossier doit permettre au public d’évaluer précisément les consommations et origines de l’eau, les besoins énergétiques des serres, les éventuels modes de chauffage, les émissions liées aux équipements et aux transports, l’usage de plastiques, la gestion des déchets, les effets sur les sols, la biodiversité et les continuités écologiques.

Les mesures annoncées en matière de zones humides ou de biodiversité doivent être détaillées, suivies dans le temps et évaluées de façon indépendante. Elles ne sauraient être considérées comme une réponse suffisante sans une vision globale des impacts du projet.

Protéger les fermes locales et les débouchés

L’agriculture biologique locale a besoin de débouchés rémunérateurs et stables. L’arrivée rapide de volumes importants sur les marchés de gros, auprès de la grande distribution, des magasins spécialisés ou de la restauration collective pourrait exercer une pression sur les prix et fragiliser des maraîcher·es déjà en activité.

Nous demandons qu’une étude de marché indépendante soit rendue publique : volumes annuels prévisionnels, périodes de production, prix de vente attendus, circuits de commercialisation, zones de chalandise et incidence estimée sur les exploitations existantes. L’enjeu n’est pas de protéger un marché fermé, mais d’éviter que l’argent public et la puissance financière ne viennent déstabiliser les fermes qui font déjà vivre une agriculture biologique, diversifiée et ancrée localement.

Assurer une utilisation juste des fonds publics

Les financements publics doivent servir l'intérêt général. Lorsqu'ils soutiennent un projet agricole, ils doivent contribuer à l'emploi de qualité, à l'installation, à la transmission, à l'autonomie des fermes, à la préservation de l'environnement, à l'accessibilité d'une alimentation saine et durable (donc à la santé publique), tout comme à la préservation des liens sociaux, un des cœur d'action entre amap et paysan-nes.

Nous demandons donc une **transparence totale sur les aides sollicitées ou obtenues**, leur montant, leurs objectifs, leurs contreparties sociales et environnementales, ainsi que les mécanismes prévus en cas de non-respect des engagements pris. Les fonds publics ne doivent pas favoriser la concentration du foncier et de la valeur au profit d'investisseurs, au détriment de l'agriculture paysanne.

Faire de l'enquête publique un débat de société

Cette enquête publique ne peut se limiter à vérifier la conformité administrative d'un équipement. Elle porte sur un choix de société : quel modèle agricole voulons-nous en Beauce et en Centre-Val de Loire ?

Nous voulons renforcer un maillage de fermes diversifiées, autonomes, créatrices d'emplois paysans, reliées aux habitant·es et capables de nourrir durablement le territoire, plutôt qu'une agriculture concentrée, dépendante de capitaux extérieurs, pensée d'abord en volumes et en parts de marché.

Quelle concertation sérieuse a-t-elle été menée avec les habitant-es des territoires concernés ? Comment la démocratie a t-elle été appliquée, pour permettre aux citoyen-nes de pouvoir faire un choix éclairé ? Quelle sera demain avec de telles infrastructures la possibilité de levier quant à sa propre alimentation ? Car il ne s'agit pas seulement de souveraineté, mais de démocratie alimentaire. Comment pourra t-elle vivre alors que de telles infrastructures devront de toute évidence répondre à des exigences priorisées de marchés de gros ou de la grande distribution ?

En tant que Réseau des AMAP Centre-Val de Loire :

– **nous demandons à ce que soient portés à la connaissance du public et examinés de façon approfondie :**

- Les effets directs et indirects du projet sur le foncier agricole et les conditions d'installation de nouvelles fermes.
- Le nombre d'emplois en équivalent temps plein, la nature des contrats, les salaires, les conditions de travail et les engagements sociaux du porteur de projet.
- Les consommations d'eau et d'énergie, les sources d'approvisionnement, le bilan carbone, les matériaux employés et les incidences sur les sols et la biodiversité.
- Les volumes produits, les débouchés ciblés, les prix prévisionnels et les effets possibles sur les producteurs biologiques existants.
- L'ensemble des financements publics mobilisés, leurs objectifs, leurs contreparties et leur efficacité comparée à des dispositifs d'installation de fermes paysannes.
- Les impacts cumulés avec les autres projets de fermes maraîchères robotisées envisagés ou en développement dans le territoire.
- L'impact du lien social, sur chaque territoire concerné, que tisse chaque jour les maraîchers et maraîchères travaillant sur de petites surface.

– **nous appelons** les collectivités, les services de l'État, les organisations agricoles, les associations environnementales, les citoyen·nes et le porteur de projet **à engager un dialogue transparent, pluraliste et réellement démocratique.**

- **nous appelons toutes les citoyennes et les citoyens à se mobiliser largement pour participer à la consultation publique lancée le 14 septembre 2026 et se terminant le 14 octobre 2026, et appelons les élu-e-s de la République, communes et député à se mobiliser pour favoriser par tous les moyens, la connaissance et la libre expression de chacune et chacun.**

Produire une alimentation durable ne consiste pas seulement à changer de technique : cela suppose de choisir qui produit, comment et dans quelles conditions, pour quels débouchés et au bénéfice de qui. Les AMAP défendent une réponse claire : une agriculture paysanne, solidaire, écologique, créatrice de lien social, créatrice d'emplois et gérée avec les citoyen·nes.

Pour le Réseau des Amap Centre Val de Loire

Valérie Chaussat-Morcelet
Co-Présidente

Danie Rozier-West
Co-Présidente

Contact : amap.cvl@gmail.com